

COMMUNIQUÉ No. 15 — 9 juillet 2020
INFORMATIONS

Aux pasteurs, aux équipes pastorales paroissiales et aux congrégations religieuses

Chers frères et sœurs, voici quelques clarifications concernant le processus de déconfinement.

1. Nombre de participants et contexte des célébrations

Selon le point de presse du Dr Horacio Arruda, du 29 juin dernier, la limite de 50 participants ne s'applique pas dans le contexte des églises assez spacieuses. Malgré des questions soulevées dans les médias, nous allons de l'avant avec ces indications. Vous pouvez donc, si votre église est assez grande, en fonction des consignes de distanciation, réviser à la hausse le nombre de participants à vos célébrations. Veillez à bien déterminer le nombre de places disponibles selon ces critères pour contrôler les présences, et vous assurer que les volontaires gèrent bien le déroulement des célébrations de même que le respect par tous des consignes de santé publique, en particulier les mesures de distanciation en vigueur (pour l'instant deux mètres entre les participants).

Les personnes d'un même foyer ne sont pas tenues à cette distance. Elles peuvent donc s'asseoir plus près les unes des autres, au sein d'une même «bulle». Cependant l'espace entre les «bulles» ainsi créées doit demeurer de 2 mètres. Veillez à aménager une certaine partie de votre espace en conséquence et à demeurer vigilants quant à cette consigne.

Si des journalistes vous interpellent au cours des prochains jours, demeurez calmes. Il est tout à fait légitime de se fier aux précisions énoncées par le Dr Arruda. Mettez l'accent sur toutes les mesures sanitaires mises en place dans votre milieu, grâce au protocole élaboré par notre diocèse et approuvé par la santé publique. Si vous avez besoin de soutien, notre directrice des communications Erika Jacinto est disponible pour vous : 514-709-8216, ejacinto@diocesemontreal.org.

2. Port du masque ou couvre-visage

Le port du masque est toujours fortement recommandé dans nos églises. Sur le territoire de la Ville de Montréal il deviendra obligatoire pour les lieux publics fermés, à partir du 27 juillet prochain. Nous demandons à tous d'agir en bons citoyens: les paroisses situées à Montréal devront exiger le port du masque à partir de cette date, à moins d'être en présence d'un cas exceptionnel prévu par le gouvernement: <https://bit.ly/Portdumasque>

Nous suggérons, là où c'est possible, d'en distribuer à l'entrée à ceux et celles qui n'en ont pas en invitant les fidèles à s'en procurer pour une prochaine fois.

Pour les paroisses situées dans d'autres villes de notre diocèse, à ce moment-ci, vous êtes libres d'imposer ou non cette règle. Veillez au moins insister sur le port du masque lors des célébrations et suivre attentivement les décisions des autorités sanitaires et gouvernementales à ce sujet, alors qu'elles peuvent évoluer de jour en jour.

3. Chant pendant les célébrations

La Santé publique demande que l'assemblée s'abstienne de chanter durant les célébrations. Ceci vaut, même si les participants portent le masque. Pour le moment, il est recommandé d'avoir un(e) chantre ou le strict minimum de personnes pour le chant et la musique tout en respectant les consignes de distanciation et les mesures d'hygiène.

4. Nettoyage et désinfection de l'église

L'espacement de trois heures entre les célébrations est laissé à votre bon jugement. Le plus important c'est de consacrer suffisamment de temps pour désinfecter/nettoyer les surfaces à la suite de chaque utilisation, de garder l'espace aéré et de garantir le respect du port du masque en tout temps, là où c'est exigé.

5. Affiche règle de sécurité

Les règles de sécurité à respecter à l'entrée et dans l'église ainsi que pour recevoir la communion sont clairement indiquées sur l'affiche que vous trouverez sur le site web : <https://bit.ly/2Yr10Ts>. De plus, ces règles doivent être mentionnées régulièrement en temps et lieu.

Aux Fabriques qui n'ont pas encore commandé le kit de déconfinement, nous vous rappelons que l'archevêché a négocié des prix et un service abordable avec deux fournisseurs pour la signalisation : <https://bit.ly/3dluVAF>

Pour tous les détails, veuillez consulter le site web <https://diocesemontreal.org/fr/ressources/personnel-pastoral> où vous trouverez les plus récents communiqués, ainsi qu'une liste des églises ouvertes, mise à jour régulièrement, la Foire aux Questions (FAQ), des exemples de plan de déconfinement ainsi que des vidéos montrant notamment comment apporter la communion aux malades en temps de pandémie et recevoir la communion avec un masque.

Le comité de déconfinement est également disponible pour consultation: deconfinement@diocesemontreal.org

Je vous souhaite un peu de repos dans le Seigneur, au cours des prochaines semaines! Que sa Paix et sa Joie soient au rendez-vous!



+ Alain Faubert, VG
Évêque auxiliaire à Montréal

N.B.: une traduction officielle en anglais de ce communiqué suivra sous peu